

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 19811

Numéro SIREN : 479 464 026

Nom ou dénomination : AB KASHA DESIGNS

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 77152



20180771522017

DATE DEPOT : 02/08/2018

N° DE DEPOT : 77152

N° GESTION : 2004B19811

N° SIREN : 479464026

DENOMINATION : AB KASHA DESIGNS

ADRESSE : 16 r de l Université 75007 Paris

MILLESIME : 2017

Greffé du Tribunal
de commerce de Paris
déposé le :

07 AOUT 2018

sous le N° :

77152

AB KASHA DESIGNS

S.A.S. au Capital de 10 000 €
16, rue de l'Université
75007 PARIS
RCS PARIS B 479 464 026

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2018**

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2017 s'élevant à **223 742 euros** de la manière suivante :

A la distribution d'un dividende de	200 000.00 euros
Au poste « autres réserves » pour	<u>23 742.00 euros</u>

Suite à cette affectation, le compte « autres réserves » passe d'un solde créditeur de **186 431.00 euros** à un solde créditeur de **210 173.00 euros**.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2017** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **200 000 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est pris acte que le montant des revenus distribués à titre de dividendes pour les trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués éligibles à l'abattement (dans les limites et conditions légales)		Revenus distribués non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
2014	0	./.	./.
2015	100 000	./.	./.
2016	100 000	./.	./.

Par ailleurs, la société a procédé à des distributions exceptionnelles de réserves :

- ⇒ Le 10 janvier 2014, à raison de 50 000 €
- ⇒ Le 1 avril 2014, à raison de 68 000 €
- ⇒ Le 20 septembre 2014, à raison de 9 500 €
- ⇒ Le 17 décembre 2015, à raison de 100 000 €
- ⇒ Le 12 janvier 2017, à raison de 100 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,

Président

Certifié conforme
le Président


Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPTES ANNUELS

Antip' confre
Lell

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	58 440	15 251	43 189	44 037
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	112 878	46 143	66 735	48 421
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 250		5 250	5 250
Créances rattachées aux participations	889		889	874
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 591		31 591	31 427
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	209 048	61 394	147 655	130 008
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	25 901		25 901	56 230
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	71 428		71 428	127 063
Autres créances	61 925		61 925	52 259
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	12 335		12 335	12 335
Disponibilités	323 320		323 320	194 697
Charges constatées d'avance (3)	13 107		13 107	7 085
TOTAL ACTIF CIRCULANT	508 015		508 015	449 669
Frais d'émission d'emprunt à éteindre				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	717 083	61 394	655 670	579 678
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	186 431	124 707
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	223 742	261 723
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	421 173	397 431
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 290	41 914
Emprunts et dettes financières diverses (3)	67 358	9 880
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 681	27 630
Dettes fiscales et sociales	105 279	102 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	889	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	234 497	182 247
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	666 670	579 678
(1) Dont à plus d'un an (a)	21 290	41 914
(1) Dont à moins d'un an (a)	213 207	140 333
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	75 000		75 000	30 263
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 009 090		1 009 090	1 056 394
Chiffre d'affaires net	1 084 090		1 004 090	1 086 657
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			7 376	3 072
Autres produits			440	1 829
Total produits d'exploitation (I)			1 091 807	1 091 558
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			36 672	42 980
Variations de stock			24 664	-12 734
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (e)			337 452	358 954
Impôts, taxes et versements assimilés			9 905	8 000
Salaires et traitements			224 846	200 727
Charges sociales			95 834	86 434
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 362	14 989
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 054	7 265
Total charges d'exploitation (II)			760 790	706 615
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			341 117	384 943
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			15	17
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			16	17
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			943	1 515
Différences négatives de change			265	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 208	1 516
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 193	-1 498
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			339 924	383 444

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		100
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		100
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 035	45
Sur opérations en capital	5 665	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	15 700	45
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-15 700	55
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	100 482	121 776
Total des produits (I+III+V+VII)	1 091 922	1 091 875
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	868 180	829 951
BENEFICE OU PERTE	223 742	261 723
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB KASHA DESIGNS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 655 670 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 223 742 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des d/ls comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est

 Règles et méthodes comptables

supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 1 311 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	53 240	5 200		58 440
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	530	1 628		2 158
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 826	29 000	4 107	110 720
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	139 596	35 828	4 107	171 318
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 124	15		6 139
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 427	165		31 591
Immobilisations financières	37 551	180		37 730
ACTIF IMMOBILISE	177 147	36 008	4 107	209 048

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		35 828	180	36 008
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		35 828	180	36 008
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 107		4 107
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 107		4 107

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL PTM 75007 PARIS	10 123	555 207	50,00	519 541
SARL AB KASHA IMMOBILIER 75007 PARIS	1 000	294 318	25,00	178 016

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 203	6 048		15 251
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	71	291		362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 864	12 023	4 107	45 780
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	47 139	18 362	4 107	61 394
ACTIF IMMOBILISE	47 139	18 382	4 107	61 394

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 178 940 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	889		889
Prêts			
Autres	31 591		31 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	71 428	71 428	
Autres	61 925	61 925	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 107	13 107	
Total	178 940	146 460	32 480
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	43 574
PRODUITS 0 RECEVOIR	4 304
Total	47 878

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 234 497 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- é plus de 1 an à l'origine	21 290			21 290
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	175	175		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 681	39 681		
Dettes fiscales et sociales	105 279	105 279		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	68 072	68 072		
Produits constatés d'avance				
Total	234 497	213 207		21 290
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 624			
(**) Dont envers les associés	67 183			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 67 183 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	9 240
INTERETS COURUS	175
DETTES PROV P/ CONGES PAYES	5 435
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 319
ORGN SOCIAUX CHARGES A PAYER	2 789
ETAT CHARGES A PAYER	1 239
Total	21 198

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	13 107		
Total	13 107		

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'acquisitions d'immobilisations.

S.A.S AB KASHA DESIGNS

16, rue de l'Université
75 007 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

SOPHIE LOISON MORDREL

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

Compagnie Régionale de Versailles

*9, rue de Chartres 92 200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 47 01 16 32 / 06 81 90 54 31 Fax : 0826 381 932
Email : sophie-loison@orange.fr*

A l'Assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée générale du 12 juin 2013, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AB KASHA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La sécurisation de la transmission des données et des systèmes informatiques

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société, à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 2 juin 2018



Le Commissaire aux Comptes,
Sophie LOISON MORDREL

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	58 440	15 251	43 189	44 037
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	112 878	46 143	66 735	48 421
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5 250		5 250	5 250
Créances rattachées aux participations	889		889	874
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 591		31 591	31 427
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	209 048	61 394	147 655	130 008
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	25 901		25 901	56 230
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	71 428		71 428	127 063
Autres créances	61 925		61 925	52 259
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	12 335		12 335	12 335
Disponibilités	323 320		323 320	194 697
Charges constatées d'avance (3)	13 107		13 107	7 085
TOTAL ACTIF CIRCULANT	508 015		508 015	449 669
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	717 063	61 394	655 670	579 678
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	186 431	124 707
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	223 742	261 723
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	421 173	397 431
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 290	41 914
Emprunts et dettes financières diverses (3)	67 358	9 880
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 681	27 630
Dettes fiscales et sociales	105 279	102 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	889	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	234 497	182 247
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	655 670	679 678
(1) Dont à plus d'un an (a)	21 290	41 914
(1) Dont à moins d'un an (e)	213 207	140 333
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	75 000		75 000	30 263
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 009 090		1 009 090	1 056 394
Chiffre d'affaires net	1 084 090		1 084 090	1 086 657
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			7 376	3 072
Autres produits			440	1 829
Total produits d'exploitation (I)			1 091 907	1 091 558
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			36 672	42 980
Variations de stock			24 664	-12 734
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			337 452	358 954
Impôts, taxes et versements assimilés			9 905	8 000
Salaires et traitements			224 846	200 727
Charges sociales			95 834	86 434
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			18 362	14 989
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 054	7 265
Total charges d'exploitation (II)			750 790	706 615
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			341 117	384 943
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			15	17
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			15	17
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			943	1 515
Différences négatives de change			265	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 208	1 615
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 193	-1 498
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			339 924	383 444

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		100
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		100
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	10 035	45
Sur opérations en capital	5 665	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	15 700	46
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-15 700	55
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	100 482	121 776
Total des produits (I+II+V+VII)	1 091 922	1 091 575
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	868 180	829 951
BENEFICE OU PERTE	223 742	261 723
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe légale

R

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB KASHA DESIGNS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 655 670 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 223 742 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est

Règles et méthodes comptables

supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 1 311 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	53 240	5 200		58 440
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	530	1 628		2 158
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	85 828	29 000	4 107	110 720
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	139 596	35 828	4 107	171 318
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 124	15		6 139
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	31 427	165		31 591
Immobilisations financières	37 551	180		37 730
ACTIF IMMOBILISE	177 147	36 008	4 107	209 048

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		35 828	180	36 008
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		35 828	180	36 008
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 107		4 107
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 107		4 107

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SARL PTM 75007 PARIS	10 123	555 207	50,00	519 541
SARL AB KASHA IMMOBILIER 75007 PARIS	1 000	294 318	25,00	178 016

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 203	6 048		15 251
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	71	291		362
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 864	12 023	4 107	45 780
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	47 139	18 362	4 107	61 394
ACTIF IMMOBILISE	47 139	18 362	4 107	61 394

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 178 940 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	889		889
Prêts			
Autres	31 591		31 591
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	71 428	71 428	
Autres	61 925	61 925	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 107	13 107	
Total	178 940	146 460	32 480
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT A ETABLIR	43 574
PRODUITS 0 RECEVOIR	4 304
Total	47 878

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 234 497 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	21 290			21 290
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	175	175		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 681	39 681		
Dettes fiscales et sociales	105 279	105 279		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	68 072	68 072		
Produits constatés d'avance				
Total	234 497	213 207		21 290
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 624			
(**) Dont envers les associés	67 183			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 67 183 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	9 240
INTERETS COURUS	175
DETTES PROV P/ CONGES PAYES	5 435
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 319
ORGN SOCIAUX CHARGES A PAYER	2 789
ETAT CHARGES A PAYER	1 239
Total	21 198

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	13 107		
Total	13 107		

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'acquisitions d'immobilisations.